

# Le voile levé sur la grogne au PQ

L'ampleur de la grogne soulevée au caucus péquiste par le projet de loi 204 a été exposée au grand jour, hier, lors du vote sur le principe.

Au cours du premier vote libre permis au Parti québécois, 12 députés ont refusé d'endosser le projet de loi privé déposé par leur propre collègue, Agnès Maltais.

Parmi eux, de gros canons. Notons, parmi les réfractaires, la présidente du caucus, Monique Richard, les députés Bernard Drainville et Nicolas Girard ainsi que la porte-parole en matière de justice, Véronique Hivon. Au sein des abstentionnistes se retrouvent entre autres les députés Stéphane Bergeron, Alexandre Cloutier et Pascal Bérubé. Selon nos informations, s'il avait été présent, le député Sylvain Pagé se serait aussi opposé. Le caucus péquiste est composé de 45 députés.

Si l'on ajoute les noms de péquistes démissionnaires de juin, tels que Pierre Curzi, Louise Beaudoin, Jean-Martin Aussant et Lisette Lapointe, on obtient une idée des remous causés au caucus par le projet de loi 204.

Hier soir, l'attachée de presse de Pauline Marois a assuré que celle-

ci n'avait pas «d'état d'âme» particulier après le vote. «M<sup>me</sup> Marois n'est pas du tout démontée par ce qui s'est passé, assure Marie Barrette. Elle est très à l'aise avec ça. Elle a autorisé un vote libre et chacun a pu voter en son âme et conscience.»

## RÉSERVES CITOYENNES

En après-midi, Bernard Drainville a fait savoir qu'il s'opposerait en raison des réserves des citoyens de sa circonscription à l'endroit du projet de loi.

Au cours des débats, la marraine du projet de loi privé, Agnès Maltais, a admis son malaise face à l'accueil réservé par ses collègues à la pièce législative. «Ce n'est jamais avec beaucoup de confort qu'on apprend que des députés de son propre parti» vont voter contre, a-t-elle dit. «Je respecte ceux qui s'opposent, mais je demande qu'ils y réfléchissent.»

Il faudra voir si la réflexion amène certains à changer d'idée pour le vote final, aujourd'hui.

Absent, l'ex-député péquiste Benoit Charette, que plusieurs envoient chez François Legault, a assuré au *Soleil* qu'il est en faveur du projet de loi. *Simon Boivin*